

Consultation prébudgétaires 2025-2026

Mémoire présenté par Sanimax au
Ministère des Finances du Québec

Février 2025



Sommaire exécutif

Sanimax est un acteur clé de l'économie circulaire et de l'industrie agroalimentaire québécoise, spécialisé dans la valorisation des résidus animaux. Son usine de Lévis joue un rôle central dans le traitement des carcasses d'animaux d'élevage. Toutefois, certaines contraintes environnementales et logistiques posent des défis, notamment en lien avec les nuisances olfactives qui affectent la communauté avoisinante.

En réponse aux préoccupations environnementales et citoyennes, le gouvernement du Québec et Sanimax ont mis en place un Plan d'action 2022-2025 pour réduire les impacts négatifs liés à ses activités.

Depuis l'annonce du plan d'action, Sanimax a rapidement :

- Mis en place d'un plan de communication avec les citoyens et les autorités.
- Optimisé ses systèmes de brumisation pour minimiser la dispersion des odeurs.
- Réorganisé la logistique du transport pour améliorer la prévisibilité des collectes.
- Investi 10 M\$ dans la construction d'un garage avec un système de traitement de l'air.

Malgré ces améliorations, un enjeu majeur demeure :

- L'absence de réfrigération des carcasses à la ferme, ce qui accélère leur dégradation avant leur prise en charge par Sanimax.

Afin d'assurer une gestion plus efficace des carcasses et de limiter les nuisances environnementales, **Sanimax demande au gouvernement de :**

- Créer un programme de soutien financier dès 2026 pour financer exclusivement l'installation de réfrigérateurs à la ferme.
- Aider spécifiquement les éleveurs de porcs, qui sont les plus touchés par cette problématique.
- Mettre en place des incitatifs financiers pour encourager l'adoption de ces équipements de réfrigération.
- Prioriser les régions à forte production porcine (Beauce, Montérégie) afin de maximiser l'impact du programme.

Introduction

Sanimax accompagne l'industrie agroalimentaire dans sa croissance depuis 85 ans. Entreprise familiale de troisième génération fondée en 1939 et dont le siège social est situé à Montréal dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies, nous nous spécialisons dans l'équarrissage et opérons 17 sites situés au Canada, aux États-Unis, en Colombie et au Brésil. Au Québec, nous opérons des usines à Montréal et Lévis ainsi qu'un centre de transbordement à Sainte-Rosalie en Montérégie.

L'équarrissage est le dernier maillon de la chaîne agroalimentaire. Les usines de Sanimax offrent un service essentiel en traitant les centaines de milliers de tonnes de résidus d'animaux d'élevages produits au Québec, en facilitant la collecte et la transformation des résidus organiques urbains et en répondant aux besoins d'une population en constante croissance.

Exemple parfait d'économie circulaire, la totalité de la matière récupérée est revalorisée et transformée en intrants qui servent à la production de produits de la vie de tous les jours. Les protéines sont retournées dans l'alimentation du bétail et intégrées aux produits d'alimentation des animaux domestiques. La graisse récupérée, traitée et transformée est également une composante importante de l'alimentation du bétail en plus d'être un élément clé pour la fabrication de diésel renouvelable, de médicaments, de lubrifiants, de pneus ou encore de crayons de cire.

Plan d'action du gouvernement du Québec pour l'usine de Lévis

En avril 2021, Sanimax, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) annonçaient un plan d'action le visant le contrôle de l'émission des odeurs en provenance de l'usine de Lévis qui traite principalement les carcasses de porcs, de bovins, de volailles, de chevaux et d'autres espèces, lesquelles sont directement ramassées sur les fermes du Québec par des camions spécialement adaptés pour ce type de transport.

Le Comité de travail du MAPAQ et du MELCC et auquel participe activement Sanimax a été créé pour mettre en œuvre [Plan d'action 2022-2025](#) qui prévoyait notamment les actions suivantes :

- une aide financière de 2,5 millions de dollars pour les éleveurs de porcs afin qu'ils puissent se doter d'équipements favorisant une saine disposition des carcasses à la ferme ;

- une meilleure prévisibilité des récupérations chez les éleveurs de la part de Sanimax ;
- l'ajout de brumisateurs et d'installations de traitement de l'air pour l'entreposage des remorques ;
- la construction d'un garage muni d'un système de traitement de l'air pour stationner les remorques en attentes de traitement ;
- un plan de communication concerté.

Depuis l'annonce du Plan d'action, Sanimax s'est rapidement mis au travail de sorte que, à ce jour, tous les engagements pris par l'entreprise ont été réalisés.

Engagement concernant Sanimax	Statut	Date de réalisation
Établir des communications efficaces avec les citoyens par la mise en place de plateformes ou de canaux de communication permettant des échanges réguliers et proactifs.	✓	Été 2022
Préparer un plan de contingence indiquant les actions à réaliser lorsque les matières premières à traiter dépassent la capacité quotidienne de l'usine.	✓	Été 2022
Améliorer la capacité du système de brumisateur	✓	Été 2022
Amélioration de la gestion de la réception des camions pour éviter l'attente	✓	Été 2022
Révision de la logistique du transport en ajoutant des éléments de prévisibilité pour les producteurs et améliorer l'offre de services en ce sens	✓	Été 2023
Aménagement d'installations équipées d'un système de traitement de l'air pour entreposer les camions dans le cas où leur contenu ne peut être traité la journée même	✓	Printemps 2025

La construction d'une installation équipée d'un système de traitement de l'air, le garage de Lévis, représente un investissement s'élevant à plus de 10 millions \$ et est conçue spécifiquement pour répondre aux préoccupations liées aux nuisances olfactives. Cet espace utilise des technologies innovantes pour garantir une gestion efficace et respectueuse de l'environnement des carcasses animales.

Enjeux

Bien que le gouvernement du Québec ait conçu un programme pilote de 2,5 millions \$ pour soutenir les éleveurs de porcs dans l'acquisition d'équipement favorisant une saine disposition des carcasses à la ferme, cette mesure n'a pas atteint de résultats significatifs, notamment en ce qui a trait à la réfrigération des carcasses d'animaux morts à la ferme.

L'absence de ces installations représente un défi important. Sans réfrigération adéquate à la ferme, la matière se dégrade rapidement. Une fois détériorées, les carcasses dégagent des odeurs que ni Sanimax, ni personne d'autre ne peut contenir. Il est donc essentiel d'intervenir directement à la source, à la ferme, pour limiter ces nuisances.

Si la construction d'un garage muni d'un système de traitement d'air constitue une avancée, elle ne règle pas le problème à la source. Avec les changements climatiques et la multiplication des périodes de grandes chaleurs, l'absence de réfrigération prolongera et intensifiera la dégradation des carcasses, nuisant ainsi à la qualité de vie des citoyens de Charny.

À lui seul, le nouveau garage ne suffira pas à garantir aux citoyens de Lévis la qualité de vie qu'ils réclament.

Demande – Réfrigération à la ferme

1. Mettre en place un programme de soutien financier disponible dès 2026 pour le financement exclusif d'installation réfrigérée favorisant la disposition optimale des animaux morts à la ferme.
2. Allouer cette aide aux éleveurs de porcs pour les soutenir dans l'acquisition et la construction d'installations réfrigérées, tout en mettant en place des incitatifs pour encourager leur adoption à grande échelle.
3. Prioriser des régions clés du Québec à forte concentration d'élevage de porcs comme la Beauce et la Montérégie.

Conclusion

En tant que partenaire essentiel de la chaîne agroalimentaire, Sanimax demeure déterminée à contribuer activement à la prospérité économique et à la durabilité environnementale du Québec. Toutefois, pour que ces efforts portent pleinement fruit, une collaboration resserrée avec le gouvernement et une mise en œuvre rapide des mesures proposées sont indispensables.

Beaucoup d'efforts ont été investis par les membres du Comité de travail du Gouvernement du Québec. Sanimax a démontré son engagement en mettant rapidement en œuvre des améliorations significatives pour réduire les nuisances olfactives et optimiser ses opérations.

Nous croyons fermement que les initiatives recommandées dans ce mémoire auront des retombées positives significatives, tant pour les citoyens que pour les industries agricoles et environnementales.